IUT Nancy Charlemagne / BUT informatique Semestre 1 2021/2022

R1 08 : Gestion de projet et des organisations

TD : A. Longhais / R.François

TD 1 A: Les origines de l'entreprise moderne

Document : « **Du marchand à la multinationale** » Gérard VINGT Alternatives Economiques Hors-série n°043 Janvier 2000

Construire un schéma retraçant l'évolution de l'entreprise dans le temps, puis répondre aux questions ci-dessous :

- 1°) Quelles ont été les conditions indispensables à la naissance de l'entreprise (économiques, politiques ou sociales) ?
- 2°) Comment expliquez-vous le développement des affaires à partir du Xème siècle ?
- 3°) Pourquoi les négociants ont-ils dû évoluer vers la fabrication?
- 4°) Quelles ont été les conditions politiques indispensables à cette évolution et leurs conséquences ?
- 5°) Quelles sont les fonctions de l'entreprise moderne d'après ce texte ?

Née au Moyen Age, l'entreprise se développe en même temps que les Etats étendent leur domination et structurent les marchés.

Des entreprises ? Nous en avons toujours connu et cela nous donne volontiers l'impression qu'elles ont probablement toujours existé. Pourtant, ce n'est pas le cas. Il s'agit même, à l'échelle de l'histoire, d'une invention récente, puisqu'elle est liée au développement des échanges monétaires et du salariat depuis la fin du Moyen Age. Pour que des entreprises se développent, il a fallu, en particulier, que naissent des Etats suffisamment puissants pour organiser et administrer des marchés de plus en plus vastes.

Avant le XVIIIe siècle, on ne trouve guère de structures ressemblant à l'entreprise moderne, avec ses quatre grandes fonctions : investissement et gestion financière ; organisation de la production, maîtrise de la technique et de l'innovation ; gestion du personnel ; commercialisation et suivi de l'évolution des marchés.

Jusqu'à la révolution industrielle, les économies sont d'abord agricoles et fondées sur l'autoproduction. La sphère du marché et de la monnaie ne fait qu'effleurer la surface de cette énorme économie d'autosuffisance. L'esclavage puis le servage font de la plupart des organisations de production qui existent alors des appendices de la famille du propriétaire, et non des organisations spécifiques comme le deviendra l'entreprise.

Il existe cependant, depuis la plus haute Antiquité, un véritable marché mobilisant assez tôt des capitaux importants : celui de produits de luxe pour les classes dirigeantes. C'est naturellement à partir de lui que se structureront les premières "entreprises", d'abord commerciales. Mais il faudra attendre que s'organise un marché plus vaste, dans un autre contexte économique et institutionnel, pour que naissent les entreprises modernes. En Europe occidentale, un premier frémissement est perceptible dès le début du millénaire.

Les entrepreneurs du moyen âge

Le monde médiéval voit naître en effet une classe d'"hommes d'affaires", comme le souligne Jean Favier (1). A partir de la fin du Xème siècle, l'économie de l'Occident médiéval s'anime. En témoignent des progrès dans les techniques agricoles, le dynamisme démographique, le développement urbain. On assiste à la croissance des marchés sur certains produits - agricoles, textiles et de luxe principalement. Dans le commerce et la banque, des entreprises se développent dans les villes, "hors du cadre féodal et rural dans lequel s'inscrit l'objet du droit coutumier", nous dit Jean Favier. Des "privilèges" - au sens de droit particulier octroyé par les princes aux villes - ou, mieux encore, la liberté politique de certaines villes (comme en Italie) permettent aux marchands internationaux de développer leurs affaires. Pour le commerce maritime, gros de risques et gourmand de capitaux, se nouent surtout des associations temporaires, appelées commandes, qui groupent des apporteurs de capitaux et un marchand, le commandité, pour une opération précise. Plutôt que d'entreprises, il faut parler d'entrepreneurs : un bureau, quelques employés, des correspondants avisés sur les grandes places commerciales, voilà toute l'entreprise de la plupart de ces gros négociants !

Des entreprises plus importantes et permanentes se créent pourtant dans le commerce terrestre ou par voies navigables, moins risquées. Ces "compagnies", le plus souvent dominées par une famille, prolifèrent dès le XIème siècle dans les villes italiennes de l'intérieur, comme Sienne, Milan, Lucques, Florence... Les Tolomei, de Sienne, jusqu'au XIIIe siècle, puis les Scali et les Frescobaldi de Florence en sont des exemples. Ces mêmes hommes d'affaires italiens accaparent au XIIIème siècle les fonctions bancaires internationales (change et crédit), déjà développées dans d'autres villes comme Arras, Cahors et les citées flamandes. Fournisseurs de la matière première, exportateurs du drap ouvré, ces grands marchands dominent alors souvent les artisans de leurs cités. Il arrive que ceux-ci s'en plaignent, comme à Douai, lors de

la mort du notable Jean Boinebroke: "Je luis parais trente bons draps, dont je dusse avoir de chaque drap neuf sous parisis, et je n'en eus que sept sous."

En un mot : l'entreprise

Gérard VINDT

En 1699, l'entreprise est une "opération de commerce". En 1798, c'est aussi une "organisation de la production de biens à caractère commercial." L'évolution sémantique accompagne l'évolution économique. A ne pas confondre avec le sens apparu (au pluriel) en 1721 : "tentative de séduction", même si l'entreprise courtise très tôt les marchés par des entreprises publicitaires.

D'après le *Dictionnaire historique de la langue française*, Alain Rey (dir.), éd. Le Robert, 1998.

Mais ce qui fait la prospérité de ces maisons commerciales, c'est la diversité de leurs affaires et la qualité de leurs informations sur les différents marchés, beaucoup plus que leur savoirfaire dans une activité précise. Ainsi, des maisons italiennes chargent à Naples des draps ou du vin, à Bari de l'huile, portent en Catalogne de la viande salée, vont à Alexandrie avec des draps, de l'orfèvrerie, de l'huile, reviennent avec des épices, etc. Les maisons des ports de la Baltique comme Lübeck échangent bois, fourrures, cuirs, poissons du Nord contre de l'étain de Cornouailles, du sel de Bretagne, des draps de Flandres ou d'Italie trouvés à Bruges ou Anvers.

Le rôle de ces grands négociants internationaux s'affirme plus encore après les grandes découvertes et l'affermissement des Etats hollandais, anglais et français aux XVIIe et XVIIIe siècles. Leur politique mercantiliste - qui vise à accaparer une plus grande part des richesses et des marchés mondiaux, considérés comme un gâteau fixe à partager -, s'appuie sur eux. Ces grandes entreprises de négoce excellent dans la fonction proprement commerciale, dans la gestion des risques, dans la gestion financière, dans les relations avec les pouvoirs en place. Mais elles n'ont guère la maîtrise de la production, peu d'expérience de gestion de personnel et leur fortune n'est pas fondée sur l'innovation productive. Le marché sur lequel elles prospèrent, à faible élasticité de la demande par rapport aux prix, est encore majoritairement celui de produits de luxe destinés à une mince frange de la société.

Cependant, aux XVIIe et XVIIIe siècles, en Grande-Bretagne d'abord, puis en Amérique et en France, se développe un marché plus vaste et plus sensible au prix des produits, parmi une classe moyenne urbaine en croissance (2). Cela conduit des marchands à se faire fabricants, pour pouvoir produire à moindre coût des tissus, des outils, du papier, etc. Parallèlement, l'affaiblissement des pouvoirs féodaux locaux au profit de l'Etat central va permettre à des entrepreneurs de tourner les règlements des corporations urbaines en allant chercher une main d'oeuvre bon marché à la campagne. Le marchand-fabricant fournit alors de la matière première à des centaines, voire à des milliers de familles rurales payées à la pièce, à un prix très inférieur aux prix pratiqués dans les cités, pour effectuer le travail peu qualifié. Seules les opérations demandant un travail très qualifié sont encore réalisées en ville. Ainsi, la vingtaine de marchands fabricants de Saint-Quentin, en Picardie, font-ils travailler, vers 1780, quelque 60000 fileuses et 6000 tisserands dans les campagnes alentour.

Des premières fabriques à l'entreprise moderne

Gérard VINDT

Christophe-Philippe Oberkampf, issu d'une famille de teinturiers du Wurtemberg, dans le sud de l'Allemagne, installe vers 1760 à Jouy-en-Josas, près de Paris, un atelier d'impression de tissus avec trois ouvriers. L'atelier ne cesse alors de grandir. Au début des années 1800, la

manufacture emploie 1100personnes, réparties sur deux établissements : Jouy et Essonnes. Oberkampf investit dans les bâtiments, commande des dessins à de grands artistes, développe des procédés chimiques et des moules pour permettre leur reproduction. Les secrets de fabrication sont jalousement gardés.

La production est organisée par grands ateliers : dessins et gravures, impression, retouches (effectuées par 300"pinceauteuses"). La main d'oeuvre est encadrée par des commis (22 pour 681 personnes à Jouy en 1802), dont le salaire atteint le quintuple de celui des imprimeurs. Le portier de la fabrique a des consignes strictes : "[II] ouvrira la grande porte seulement pendant l'intervalle de la cloche. (...) Aucun ouvrier ne doit sortir avant l'heure sans permis de son contremaître. (...) Tout ouvrier qui quittera son poste avant l'heure pour se préparer à la sortie sera noté pour être puni d'une amende du tiers de sa journée." Une entreprise moderne, c'est d'abord une horloge, instrument du contrôle social de la main-d'œuvre regroupée.

Dans le même temps, on assiste au développement de proto-fabriques qui concentrent la main d'oeuvre. Dans les manufactures d'Etat (chantiers navals français et anglais, manufacture royale des glaces de Saint-Gobain, etc.), le contrôle étroit de l'Etat et l'utilisation si besoin d'une main d'oeuvre contrainte simplifie les problèmes de personnel. Il y a aussi les entreprises minières, dont la gestion reste proche de celle des domaines ruraux, avec souvent d'ailleurs la même main d'oeuvre.

Le système du travail à domicile présentant de nombreux inconvénients, des entreprises plus proches de la fabrique moderne se développent progressivement, en particulier les entreprises d'impression « d'indiennes ». Ces cotonnades (venues d'abord des Indes) connaissent un grand succès dès la fin du XVIIème siècle. Relativement peu chers, ces tissus gagnent rapidement un vaste marché dans les classes moyennes. Des entreprises se multiplient pour en produire à grande échelle, faire baisser les coûts, rentabiliser des procédés de fabrication chimiques pour fixer les teintures qui requièrent les compétences de coloristes et d'imprimeurs. La dissémination du travail n'est pas adaptée à cette production : la finesse du travail demandé, la volonté de garder jalousement des secrets de fabrication, la nécessité, sur un marché très concurrentiel, de réduire les coûts de transaction - en particulier tous ceux liés au contrôle social de la main d'oeuvre - plaident pour le regroupement de toute la production dans une fabrique. Ce n'est qu'ensuite, une fois ce rassemblement des salariés effectué au sein des manufactures (pour des raisons très peu techniques au départ), que la mécanisation prendra son essor. Dans une grande entreprise comme celle d'Oberkampf, les principales fonctions de l'entreprise capitaliste industrielle sont désormais regroupées, y compris l'innovation.

Au XIXe siècle, les Etats se préoccupent d'offrir un cadre institutionnel favorable au développement de ce nouveau type d'entreprises. Compte tenu de l'ampleur croissante des capitaux à mobiliser et du nombre de salariés rassemblés, l'entreprise doit cesser de se confondre avec le patrimoine familial de ses propriétaires. La fondation de sociétés permet d'élargir les possibilités d'apports de capitaux et de compétences. Dans tous les pays industriels, les formes juridiques évoluent vers diverses moutures de sociétés anonymes. Comme son nom l'indique, celle-ci cesse d'être l'entreprise de monsieur Untel pour devenir une institution en soi. Parallèlement, la fiction libérale du travail humain comme marchandise se lézarde sous l'impact de la misère énorme qu'elle engendre dans le monde ouvrier et de la résistance que cette misère suscite : le droit du travail se distingue de plus en plus radicalement du droit commercial. Le capital se confond de moins en moins avec le patrimoine d'une personne déterminée et le travail cesse d'être une marchandise comme les autres : l'entreprise moderne est née.

L'ère des multinationales

Cette émergence de l'entreprise comme institution spécifique s'accompagne d'une forte croissance de leur taille. Une croissance liée à la poursuite de l'essor des Etats-Nations qui unifient les marchés, avec le développement des Etats-Unis, la naissance de l'Allemagne et de l'Italie, le réveil de la Russie et du Japon... D'autant que, à travers la colonisation, ces Etats conquièrent l'essentiel des terres émergées. La taille des marchés désormais accessibles permet aux entreprises d'immobiliser des capitaux à une échelle inimaginable auparavant (sidérurgie, chemin de fer, puis chimie, électricité...). De plus, lors de la grande dépression de la fin du XIXème siècle, la concurrence accrue pousse à la recherche de contrôle des marchés par des pratiques oligopolistiques, comme le montre Alfred Chandler (3), et conduit à une première grande vague de fusions, avec la constitution de trusts comme la Standard Oil de Rockefeller dans le pétrole.

La taille même et la complexification de ces entreprises conduisent à la spécialisation de leurs différentes fonctions et à une professionnalisation de la direction générale. L'heure du capitalisme managérial a sonné. Après 1945, une forte volonté politique se manifeste pour développer les échanges commerciaux afin d'empêcher le retour des guerres, qui viennent par deux fois de ravager le monde développé. Elle facilite l'essor d'entreprises transnationales opérant dans les différents pays. La firme multinationale reste cependant aujourd'hui encore un objet non identifié : seules existent juridiquement des entreprises nationales ayant des liens capitalistiques entre elles. Malgré la puissante dynamique uniformisante du capitalisme, les grandes entreprises demeurent également fortement marquées par leurs origines nationales. Il en va de même des relations entre entreprises : les économies de marchés financiers anglosaxonnes diffèrent encore profondément de la banquindustrie allemande, des *zaibatsu* japonais ou des districts industriels italiens. Même au sein d'un capitalisme par nature rebelle au contrôle politique et social, l'empreinte des sociétés, de leur culture et de leur histoire sur les entreprises reste forte.

Assistons-nous actuellement à l'émergence progressive d'entreprises réellement mondiales ? Ce sera aux historiens du siècle prochain de l'établir.

GmbH, SARL et compagnie

Gérard VINDT

Au début du XIXe siècle, les entreprises industrielles en Europe occidentale ont essentiellement trois formes juridiques.

La société en nom collectif, société de personnes où les associés fixent par contrat le rôle de chacun dans la société ainsi que la répartition des bénéfices, et sont responsables sur leurs biens personnels des dettes de la société ; leur origine remonte aux *compagnia* italiennes du Moyen Age.

La **commandite**, avec, d'une part, des associés en nom collectif et, d'autre part, des associés actionnaires à responsabilité limitée à leur apport, mais sans aucun droit sur la gestion. Elle trouve aussi son origine au Moyen Age, dans les entreprises éphémères qui regroupaient, pour une opération commerciale précise, des apporteurs de capitaux et un marchand commandité pour une opération particulière (première trace à Venise au XIe siècle).

La société anonyme par actions, à responsabilité limitée : les associés ne risquent que le capital social de l'entreprise pour répondre des dettes de la société, et non leurs biens personnels. Afin de protéger les créanciers, elle est soumise à autorisation administrative, donnée avec parcimonie lorsque l'élargissement du capital est jugé impossible autrement : c'est le cas, en France, pour les sociétés de chemin de fer. Dans l'industrie française, en 1867, il y a seulement 67sociétés anonymes.

Face à la poussée de demande d'investissement, il fallut cependant, au milieu du XVIIIe siècle, légiférer pour créer des **sociétés à responsabilité limitée**. Il fallait trouver aussi une formule souple pour les petites et moyennes entreprises, avec des formalités et un fonctionnement allégés. C'est en Grande-Bretagne, en

1855, que la loi définit la *registered company with limited liability*. En Allemagne, divers avatars de sociétés anonymes conduisent à l'adoption, en 1892, de la loi sur *la Gesellschaft mit begrenzter Haftung* (GmbH). En France, une loi de 1863, améliorée en 1867, permet la création de telles sociétés. Mais les règles de constitution et de fonctionnement restent très lourdes, hors de portée des PME. Ce n'est qu'en 1925 que la **société à responsabilité limitée** (**SARL**), calquée sur la GmbH allemande, voit le jour. Cette loi ne changera pas jusqu'en 1966. On discute de nouveau actuellement d'une refonte de la loi de 1966, en liaison avec les débats sur le "gouvernement d'entreprise".

En savoir plus

Entreprises et entrepreneurs du XVIIIe siècle au début du XXe siècle, par Patrick Verley, éd. Hachette,

1994. Une réflexion limpide et pourtant approfondie sur la genèse de l'entreprise moderne. *L'entreprise de l'Antiquité à nos jours*, par Michel Drancourt, éd. Puf, 1998. Avec une vision nettement libérale, un survol historique documenté où l'avant-XVIIIe siècle se résume à 90 pages.

(1)

De l'or et des épices. Naissance de l'homme d'affaires au Moyen Age, par Jean Favier, éd.Fayard, 1987.

(2)

Voir "Les atouts du commerce anglais", *Alternatives Economiques* No 154, décembre 1997, et "Economie de marché, une construction historique", Alternatives Economiques No 166, janvier 1999.

(3)

Voir "Alfred Chandler, apôtre du capitalisme managérial", *Alternatives Economiques* No 131, novembre

1995.

Gérard VINDT

Alternatives Economiques Hors-série n° 043 - janvier 2000

Notes

(1)

De l'or et des épices. Naissance de l'homme d'affaires au Moyen Age, par Jean Favier, éd.Fayard, 1987.

(2)

Voir "Les atouts du commerce anglais", *Alternatives Economiques* No 154, décembre 1997, et "Economie de marché, une construction historique", Alternatives Economiques No 166, janvier 1999.

(3)

Voir "Alfred Chandler, apôtre du capitalisme managérial", *Alternatives Economiques* No 131, novembre

1995.

[©] Alternatives Economiques. Toute reproduction ou représentation intégrale ou partielle des pages publiées sur ce site à des fins professionnelles ou commerciales est soumise à l'autorisation d'Alternatives Economiques (Tel: (33) 03 80 48 10 25 - abonnements@alternatives-economiques.fr). En cas de reprise à des fins strictement privées et non commerciales merci de bien vouloir mentionner la source, faire figurer notre logo et établir un lien actif vers notre site internet www.alternatives-economiques.fr.